

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20231213-D\_13\_12\_23\_36-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/12/2023

Affichage : 14/12/2023

**Délibération n°13-12-2023-036**

7.1 Décisions budgétaires

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Mercredi 13 décembre 2023*

Date de convocation	7 décembre 2023
Date d'affichage	7 décembre 2023

Membres en exercice	55
Membres présents	43
Votants	52 (dont 9 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 13 décembre à 18h00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes à La Chapelle du Bois, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

**Etaient présents** : 41 - M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, M. Pierre BOULARD, M. Pascal BOURGOIN, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Nicolas CHABLE, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, M. Arnault de CALONNE, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Gérard GUESNÉ, M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Cécile KNITTEL, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Roland MARCOTTE, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Willy PAUVERT, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. José PLANS, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Laëtitia VEEGAERT.

**Etaient représentés** : 2 - Mme Liliane DENIS représentée par M. Bruno CEPRÉ, M. Thierry GUÉRIN représenté par M. Jean-Pierre JOUGLET.

**Pouvoirs** : 9 – M. Emmanuel BOIS ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU, Mme Catherine BOSSY ayant donné pouvoir à Mme Christine CORMIER, Mme Catherine CHANTEPIE ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, Mme Amélie DANGEUL ayant donné pouvoir à M. Alain CRUCHET, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à M. Gérard GUESNÉ, Mme Myriam MORAND ayant donné pouvoir à Mme Nadège PIOGER, M. Eric PAPILLON ayant donné pouvoir à M. Dominique ÉDON, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL, Mme Christiane VAN RYSSEL ayant donné pouvoir à M. Thierry RENVOIZÉ.

**Etaient excusés** : 3 - M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN, M. Gaëtan THOMAS.

**Secrétaire de séance** : M. Pascal BOURGOIN.

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

## BUDGET : DÉCISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET PRINCIPAL 2023

Le Conseil de communauté,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le budget général 2023 voté le 12 avril 2023,  
Vu la délibération n°09-10-2023-028 en date du 9 octobre 2023 relative à la décision modificative n°1 du budget général,  
Vu le rapport du Président présenté par M. Jannick NIEL, Vice-président en charge des Finances,  
Après en avoir délibéré,

**APPROUVE**, conformément au détail ci-dessous, les modifications budgétaires de la décision modificative n°2 du budget général 2023 :

### FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	Intitulé	BP 2023		Montant DM	Budget total
D014	739118	Autres reversements et restitutions sur contributions directes	0 €	+	14 765 €	14 765 €
D014	7398	Reversements, restitutions et prélèvements divers	22 000 €	+	4 700 €	26 700 €
D023	023 OS	Virement à la section d'investissement	3 295 282,63 €	-	401 381 €	2 893 901,63 €
D042	6811 OS	Dotations aux amortissements des immobilisations	1 268 579 €	+	42 565 €	1 311 144 €
D65	657363	Subventions de fonctionnement versées aux organismes à caractère administratif	60 952,21 €	+	9 535 €	70 487,21 €
D65	65888	Charges diverses de la gestion courante - Autres	2 361 838,41 €	+	260 052 €	2 621 890,41 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>						<b>-69 764 €</b>

Chapitre	Article	Intitulé	BP 2023		Montant DM	Budget total
R042	777 OS	Quote-part des subv. d'invest. transférées au compte de résultat	63 788 €	+	854 €	64 642 €
R70	70841	Mise à disposition de personnel aux budgets annexes et aux régies	293 000 €	+	3 475 €	296 475 €
R70	70872	Remboursement de frais par les budgets annexes et les régies	20 600 €	+	1 600 €	22 200 €
R73	7351	Fraction compensatoire de la TFPB et TH sur résid. princ.	1 197 913 €	-	27 030 €	1 170 883 €
R73	7352	Fraction compensatoire de la CVAE	2 297 349 €	-	48 479 €	2 248 870 €
R75	75888	Autres produits divers de gestion courante	167 326 €	-	184 €	167 142 €
<b>TOTAL RECETTES</b>						<b>-69 764 €</b>

### INVESTISSEMENT

Chapitre	Article	Intitulé	BP 2023		Montant DM	Budget total
D040	13918 OS	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables-autres	0 €	+	854 €	854 €
D041	2313 OI	Construction d'un centre aquatique	400 000 €	+	323 €	400 323 €
D204	2041412	Subv. d'équip. versées aux communes - Bâtiments et installations				
	op 4018	AP/CP Fonds de concours 2018 (18-03)	59 414 €	-	59 414 €	0 €
	op 4319	AP/CP Fonds de concours 2019 (19-05)	28 010 €	-	10 083 €	17 927 €
	op 4420	AP/CP Fonds de concours 2020 (20-07)	139 537 €	-	76 728 €	62 809 €
	op 4621	AP/CP Fonds de concours 2021 (21-09)	231 955 €	-	60 210 €	171 745 €
	op 4722	AP/CP Fonds de concours 2022 (22-10)	420 000 €	-	205 321 €	214 679 €
	op 5023	AP/CP Fonds de concours 2023 (23-11)	40 000 €	+	13 536 €	53 536 €
D27	27638	Créances sur des collectivités et établissements publics	2 998 353,68 €	+	41 000 €	3 039 353,68 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>						<b>-356 043 €</b>

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Chapitre	Article	Intitulé	BP 2023		Montant DM	Budget total
R021	021 OS	Virement de la section de fonctionnement	3 295 282,63 €	-	401 381 €	2 893 901,63 €
R040	28031 OS	Frais d'études	16 346 €	+	528 €	16 874 €
	28041412 OS	Communes - Bâtiments et installations	326 850 €	+	14 518 €	341 368 €
	28041582 OS	Autres groupements et collectivités à statut particulier	0 €	+	11 833 €	11 833 €
	28041583 OS	Projets d'infrastructure d'intérêt national	0 €	+	94 117 €	94 117 €
	280422 OS	Aux personnes de droit privé - Biens mobiliers, matériels et études	154 729 €	+	9 000 €	163 729 €
	2805 OS	Concess°, droits similaires, brevet, licences	15 696 €	+	1 396 €	17 092 €
	28088 OS	Autres immobilisations corporelles	121 673 €	-	104 999 €	16 674 €
	28128 OS	Autres agencements et aménagements de terrains	4 034 €	+	3 051 €	7 085 €
	281351 OS	Installations générales, agencements, aménagement des constructions - Bât. Publics	0 €	+	262 €	262 €
	281321 OS	Immeubles de rapport	0 €	+	405 107 €	405 107 €
	281328 OS	Autres bâtiments privés	440 880 €	-	398 025 €	42 855 €
	2815738 OS	Autre matériel et outillage de voirie	0 €	+	805 €	805 €
	281838 OS	Matériel de bureau et matériel informatique	48 880 €	+	3 421 €	52 301 €
	281848 OS	Mobilier	7 751 €	+	677 €	8 428 €
	28185 OS	Matériel de téléphonie	0 €	+	510 €	510 €
	28188 OS	Autres	9 271 €	+	364 €	9 635 €
R041	2033 OI	Construction d'un centre aquatique	0 €	+	323 €	323 €
R13	1323	Subvention d'inv. Rattachée aux actifs non amortissables - Département	0 €	+	2 450 €	2 450 €
<b>TOTAL RECETTES</b>					<b>-356 043 €</b>	

Au regard de cette décision modificative n°2, le budget général 2023 s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

	BP 2023	DM n°2	BP 2023 actualisé
Section de fonctionnement	17 282 292,14 €	-69 764 €	17 212 528,14 €
Section d'investissement	17 543 245,63 €	-356 043 €	17 187 202,63 €

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 52  
 Voix contre : 0  
 Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique  
 Le 13 décembre 2023

Pour extrait conforme  
 Le 14 décembre 2023

Le Président

M. Didier REVEAU

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE**

